

2.5. Oiseaux Natura 2000 contactées ou jugés potentiels

Les espèces suivantes, classées DO1 ont été contactées sur la zone d'étude :

Espèce	20/03/2019	03/05/2019	07/06/2019	24/06/2019	05/08/2019	Statut dans la zone d'étude
Circaète Jean-le-Blanc <i>Circaetus gallicus (Gmelin, 1788)</i>	✓	✓	✓	✓	✓	la zone d'étude constitue une zone favorable pour son alimentation, notamment dans la parcelle de pins noirs coupés et dans les zones de clairières et écotones sur les pourtours de la zone d'étude. Sa nidification locale n'est pas avérée. Mais un couple niche probablement dans un secteur proche et les plantations de pins en partie sud sont favorables à l'installation du nid.
Aigle royal <i>Aquila chrysaetos (Linnaeus, 1758)</i>					✓	En transit uniquement
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus (Linnaeus, 1758)</i>			✓			En chasse
Busard cendré <i>Circus pygargus (Linnaeus, 1758)</i>			✓	✓		En chasse dans les zones ouvertes
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus Linnaeus, 1758</i>						Un individu chanteur a été entendu sur la parcelle est. La mosaïque d'habitats en périphérie de cette zone est favorable à la reproduction et l'alimentation de l'espèce. Le milieu plus densément boisés des plantations artificielles sont peu favorables à sa nidification
Milan noir <i>Milvus migrans (Boddaert, 1783)</i>		✓	✓		✓	En vol, nicheur au-delà de la zone d'étude
Alouette lulu <i>Lullula arborea (Linnaeus, 1758)</i>		✓	✓	✓		6 individus ont été contactés, dont seulement 2 dans la zone d'étude. L'espèce niche dans les milieux ouverts et semi-ouverts, en partie dans la clairière (plantation de pins noirs coupés). Les plantations ne lui sont pas favorables.
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia (Linnaeus, 1758)</i>		✓				En vol de passage uniquement
Pipit rousseline <i>Anthus campestris (Linnaeus, 1758)</i>		✓				Un contact au niveau de l'aérodrome

Deux autres espèces, inscrites au FSD, sont potentielles sur la zone d'étude :

- **Aigle de Bonelli**

D'après la carte 12 page 40, la zone d'étude se trouve à cheval sur la limite de la zone de référence des domaines vitaux de l'Aigle de Bonelli (zone de référence identifiée dans le cadre du Plan National d'Actions de l'espèce).

Sur la carte suivante, on constate que la zone d'étude est située à l'extrémité sud-est de la zone de référence. La partie nord de ce très vaste ensemble est couvert par les domaines vitaux de couples se reproduisant dans les gorges de l'Ardèche. Ces couples ne couvrent pas la zone d'étude. Actuellement, d'après les récentes informations collectées dans le cadre de la mise en œuvre du PNA AB, un couple est en phase de cantonnement dans le centre de cette zone de référence. Les limites de son domaine vital ne sont pas encore identifiées.

La zone d'étude est donc située en situation très marginale par rapport à ce domaine. Elle est éloignée des sites de reproduction potentiels et ne comporte pas d'habitats rupestres. La limite de ce domaine, dessinée sur la route départementale qui traverse notre zone d'étude peut s'expliquer historiquement par le fait qu'elle partage 2 grands ensembles naturels et semi-naturels. A l'ouest, la plaine de Belvezet, ses coteaux et des milieux naturels ouverts (aujourd'hui disparus en grande partie) sont des habitats de chasse très favorables à cet Aigle. A l'est, un vaste massif forestier est présent, moins propice à cet oiseau. Avant les plantations résineuses du secteur, un grand matorral de genévriers était ainsi présent à l'ouest de la route. Coté est, il s'agissait déjà d'un taillis de chêne vert. Les vastes plantations résineuses réalisées sur le secteur ont modifiées considérablement cette situation. Cela est visible sur la photo aérienne en page suivante. Selon notre analyse, la limite actuelle fondée sur la route correspond plus à une limite administrative qu'à une véritable limite biologique et fonctionnelle.

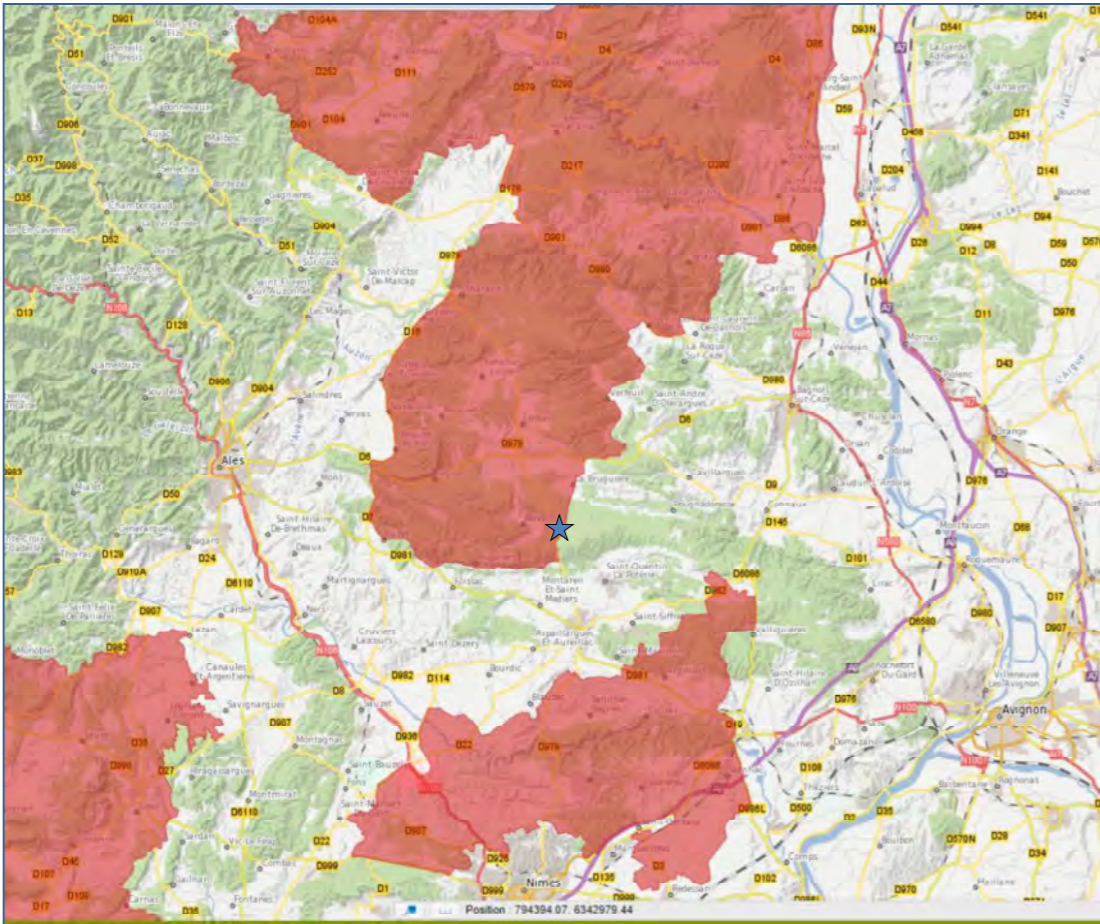


Photo aérienne – (1950-1965) et zone de projet- (Source géoportail)

Aux vues de la physionomie des habitats naturels de la zone d'étude, c'est principalement la clairière de la partie ouest qui pourrait être attractive pour l'espèce puisqu'elle est relativement ouverte. Toutefois, cette clairière a une dimension très faible au regard de la taille moyenne des domaines vitaux des couples de l'espèce. Elle est proche de l'aérodrome dont l'activité peut être source d'éloignement pour cette espèce. Elle ne comporte pas de reliefs favorisant la chasse de l'espèce et ne s'inscrit pas dans un vaste ensemble très propice à la quête alimentaire de l'espèce (l'environnement de la zone d'étude est essentiellement forestier). De plus, les plantations artificielles denses ne sont pas favorables à la chasse de ce rapace, bien qu'elles abritent quelques espèces proies potentielles (Pigeon ramier par exemple). Ainsi, la zone d'étude accueille quelques espèces proies, en particulier des pigeons ramiers, lièvres ou perdrix. Cependant, les effectifs de ces espèces exécutant leur cycle biologique sur la zone sont faibles compte tenu de la faible dimension de la zone d'étude rapportée à l'écologie de ces espèces.

Ainsi, la présence - très ponctuelle - de l'Aigle de Bonelli ne peut être écartée sur la zone d'étude (juvéniles de passage ou couple qui se cantonnerait dans le territoire des garrigues de Lussan). Mais la zone d'étude ne peut correspondre à un secteur de chasse stratégique pour la présence ou l'installation de l'espèce sur ce vaste territoire.

En conclusion, la zone d'étude s'inscrit sur la bordure de la zone de référence de l'espèce dans un secteur éloigné des sites de reproduction potentiels et qui ne correspond pas au territoire de chasse de prédilection de l'espèce. L'espèce n'a pas été observée durant les prospections. Tout au plus, la zone d'étude est rarement parcourue par l'espèce. Elle ne peut être stratégique pour la conservation de l'espèce ni celle de ses habitats de prédilection.



Zone d'étude et domaines vitaux de l'Aigle de Bonelli (Source : picto-occitanie.fr)

▪ **Vautour percnoptère**

D'après l'Atlas des oiseaux nicheurs du Gard (COGard, 2019), le Gard n'accueille plus que deux couples de Vautour percnoptère : un dans les Gorges du Gardon et un dans les Gorges de la Cèze (ZPS des Garrigues de Lussan). Sur le territoire des Garrigues de Lussan, la dernière nidification sur le mont Bouquet date de 1972. Le ravin de Merderis et le canyon des Concluses, plus à l'est, ont accueilli l'espèce jusqu'en 1989. En 1999, un couple s'est installé quelques kilomètres au nord du mont Bouquet, mais le site fut abandonné au cours de l'année 2000. Il est à nouveau occupé depuis 2017.

La ZPS des Gorges du Gardon est située à environ 14 km au nord de la zone d'étude. Le couple de Vautour percnoptère des Gorges du Gardon est susceptible de fréquenter le territoire localement. Il utilise par exemple la placette d'alimentation située à Belvezet, localisée à 5 km à l'ouest du projet. En cela repose le fait que ce couple est peu attendu sur la zone d'étude (hors peut-être en transit) : il est observé localement grâce à la mise en place de placette d'alimentation. En effet, le contexte agricole local est plus porté vers les cultures (dont les vignes), que vers l'élevage.

Le Vautour percnoptère est principalement charognard, mais peut aussi compléter son alimentation de petites proies (reptiles, amphibiens, poissons, insectes) et de déchets organiques. Néanmoins son besoin alimentaire en cadavre fait que son territoire de prospection de prédilection correspond aux parcours de bétail (ovins, caprins et bovins). En Languedoc-Roussillon l'espèce est donc localisée sur quelques massifs et plateaux où subsiste une activité pastorale pouvant satisfaire ses exigences trophiques. Néanmoins de nombreux couples sont dépendants des placettes d'alimentation mises en place dans le cadre de programmes de restauration des populations de l'espèce.

Les habitats présents au sein de la parcelle sont plutôt défavorables pour l'alimentation de ce rapace nécrophage lié aux milieux ouverts et à la présence de troupeaux. Ils ne peuvent fournir une nourriture régulière. L'espèce n'a pas été observée lors des prospections. Les couples du secteur (1 couple dans les gorges du Gardon, 1 couple

dans les garrigues de Lussan) et les juvéniles se nourrissent essentiellement sur des placettes d'alimentation, sur des exploitations agricoles (élevage) ou sur d'autres sites anthropiques.

2.6. Mammifères Natura 2000 contactées

7 espèces de chiroptères Natura 2000 (DH4 ou DH2) ont été contactées en transit ou alimentation. Aucun gîte n'est présent au niveau de la zone de projet :

Ordre	Famille	Espèce	13/05/2019	17/06/2019	16/10/2019
Chiroptera	Vespertilionidae	Oreillard roux <i>Plecotus auritus (Linnaeus, 1758)</i>		✓	
		Pipistrelle commune <i>Pipistrellus pipistrellus (Schreber, 1774)</i>	✓	✓	✓
		Pipistrelle de Kuhl <i>Pipistrellus kuhlii (Kuhl, 1817)</i>		✓	
		Vespère de savi <i>Hypsugo savii (Bonaparte, 1837)</i>	✓	✓	
		Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)</i>			✓
		Murin à oreilles échancrées <i>Myotis emarginatus (Geoffroy, 1806)</i>	✓		
		Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri (Kuhl, 1817)</i>			✓

Au sein de la zone d'étude, seulement deux arbres présentant des microhabitats (caries, troncs ou branches fendu(e)s) sont propices à l'installation de chiroptères arboricoles. L'un se situe dans le matorral et le second en limite de zone d'étude, côté aérodrome. Aucun gîte arboricole n'est présent dans les plantations.

L'ensemble des pistes sillonnant la zone d'étude sont des corridors de transit utilisés ou exploitables par le cortège chiroptérologique local. Les écoutes passives menées en juin et octobre 2019 ont permis de mettre en évidence en juin une activité moyenne dans la plantation de résineux (46 contacts/heure) à importante dans le matorral (78 contacts/heure). En octobre, l'activité a été nulle dans la plantation de résineux à très faible dans le matorral (moins d'1 contact/heure). D'une saison à l'autre, le cortège rencontré est différent mais de richesse spécifique similaire (4 espèces en juin contre 3 espèces en octobre), bien que l'on retrouve les espèces opportunistes (pipistrelles).

On note donc un intérêt plus net du matorral pour le groupe des chiroptères comparativement aux plantations de résineux.

2.7. Autres espèces Natura 2000 contactées

Aucun autre animal Natura 2000 n'a été contacté sur la zone d'étude mais deux espèces Natura 2000 sont jugées potentielles, uniquement au niveau du matorral : **le Lucane cerf-volant et le Grand Capricorne.**

2.8. Autres espèces à enjeu avérées sur la zone d'étude

Les prospections naturalistes ont également permis de contacter plusieurs espèces protégées et/ou à enjeux significatifs (cf. tableau ci-après).

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge LR	Enjeu local de conservation	Importance de la zone d'étude pour la population	Enjeu Zone d'Etude
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
Flore	Santoline velue (<i>Santolina villosa</i>)	Piste	Avérée	Avérée	-	LC	-	Modéré	Faible	Faible
Insectes	Caloptène méridional (<i>Calliptamus wattenwylanus</i>)	Zones ouvertes thermophiles Cycle de vie complet	Avérée	Avérée	-	-	-	Modéré	Faible	Faible
Reptiles	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	Lisières et sous-bois Cycle de vie complet	Avérée	Potentielle	PN2, BE2, DH4	LC	LC	Faible	Faible	Faible
	Lézard à deux raies (<i>Lacerta bilineata</i>)	Lisières et sous-bois Cycle de vie complet	Avérée	Avérée	PN2, BE2, DH4	LC	LC	Faible	Faible	Faible
Oiseaux	Fauvette orphée (<i>Sylvia hortensis</i>)	Garrigue/ milieux semi-ouverts Nidification	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	LC	LC	Modéré	Faible	Faible
	Buse variable (<i>Buteo buteo</i>)	Boisement/ Milieux ouverts Alimentation	Avérée	Potentielle	NO3 IBE3 IBO2 CCA	LC	LC	Faible	Faible	Faible
	Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	Milieux arboré / friche / milieux ouverts Nidification	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	VU	VU	Faible	Faible	Faible
	Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>)	Boisement/ Milieux ouverts Alimentation	Avérée	Potentielle	NO3 IBE3 IBO2 CCA NO6	LC	LC	Faible	Faible	Faible
	Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	Boisement/ Milieux ouverts Alimentation	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3 IBO2 CCA	NT	LC	Faible	Faible	Faible
	Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>)	Garrigue/ milieux semi-ouverts Nidification	Avérée	Avérée	IBE2 NO3	LC	LC	Faible	Faible	Faible

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge LR	Enjeu local de conservation	Importance de la zone d'étude pour la population	Enjeu Zone d'Etude
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Hibou moyen-duc (<i>Asio otus</i>)	Boisements Nidification/Alimentation	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3 CCA	LC	LC	Faible	Faible	Faible
	Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>)	Garrigue / landes / milieux semi-ouvert Nidification	Avérée	Potentielle	IBE2 NO3	VU	NT	Faible	Faible	Faible
	Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)	Boisement/ Milieux ouverts Nidification	Avérée	Avérée	IBE3 IBO2 CCA OC3 CDO22	VU	LC	Faible	Faible	Faible
Mammifères	Vespère de Savi (<i>Hypsugo savii</i>)	Forêt, lisières Transit, alimentation	Avérée		PN, DH4, BE2, BO2	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Forêt, lisières transit, alimentation, gîtes potentiels	Avérée		PN, DH4, BE2, BO2	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)	Forêt, lisières transit, alimentation, gîtes potentiels	Avérée		PN, DH4, BE2, BO2	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	Forêt, lisières transit, alimentation, gîtes potentiels	Avérée		PN, DH4, BE2, BO2	NT	-	Faible	Faible	Faible
	Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)	Forêt, milieux semi-ouverts: cycle de vie complet	Avérée		PN	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Écureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	Forêt: cycle de vie complet	Avérée		PN, BE3	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Belette d'Europe (<i>Mustela nivalis</i>)	Forêt, milieux semi-ouverts: cycle de vie complet	Avérée		-	LC	-	Faible	Faible	Faible
	Mulot sylvestre (<i>Apodemus sylvaticus</i>)	Forêt, milieux semi-ouverts: cycle de vie complet	Avérée		-	LC	-	Faible	Faible	Faible

3. PRESENTATION DE LA ZPS FR9112033 « GARRIGUES DE LUSSAN » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 01/12/2020

Surface : 29 150 ha

Dates de désignation : 06/06/2008

Mise à jour : 29/02/2008

État du DOCOB : document de synthèse validé le 7 décembre 2012

Description du site :

D'une superficie de 29 150 ha, le site des Garrigues de Lussan est formé d'un vaste plateau calcaire entrecoupé de nombreuses vallées sèches et de profonds canyons. Les garrigues boisées dominant sur ce secteur devant les taillis et garrigues non boisées. Le chêne vert demeure l'essence la plus présente au sud du site, accompagné du chêne pubescent sur des secteurs plus humides. La ZPS a été notamment désignée pour le Vautour percnoptère, qui a occupé différents sites sur de plus ou moins longues périodes (Mont Bouquet, site des Concluses, site de Fons-sur-Lussan).

Une quinzaine d'espèces d'oiseaux de l'annexe I se reproduisent également dans ce site et une bonne dizaine d'espèces de cette même annexe le traversent en migration.

Ce site présente également une qualité potentielle par rapport à trois espèces dont les dernières nidifications remontent à quelques années :

- l'Aigle de Bonelli (dernière nidification en 1988)
- le Faucon crécerellette (nicheur ancien jusqu'en 1984-1991)
- l'Outarde canepetière (dernière nidification en 1996-1998)

La disparition des pratiques pastorales traditionnelles, le repli des troupeaux sédentaires sur les surfaces les plus favorables et l'achat de structures foncières par des privés (ayant des objectifs de valorisation sans démarche de gestion des milieux) provoque aujourd'hui une lente fermeture des milieux. Cette fermeture est aussi préjudiciable en termes de diminution des ressources alimentaires. De plus, d'autres menaces peuvent peser sur les oiseaux et notamment la collision avec des lignes électriques, des câbles ou des véhicules ainsi que le dérangement en période de reproduction.

La ZPS « Garrigues de Lussan » a été classée en site Natura 2000 en juin 2008 et le Document d'Objectifs du site a été publié en 2013.

En prenant en compte à la fois le niveau d'enjeu patrimonial des espèces et leur état de conservation et donc les menaces identifiées, les recommandations de gestion favorable dans la ZPS doivent répondre aux objectifs suivants :

- Maintenir la qualité d'accueil des sites de reproduction des rapaces rupestres et forestiers connus et historiques en limitant les dérangements et assurant la naturalité des sites,
- Limiter les causes de destructions directes (électrocutions, braconnages, poisons...),
- Entretien et favoriser les milieux ouverts naturels et agricoles,
- Assurer la ressource alimentaire des charognards et éviter l'utilisation de pesticides,
- Améliorer les connaissances, assurer le suivi et avoir une veille sur les espèces et habitats d'espèces suivant leur degré de connaissances et leur niveau d'enjeu.

De manière générale, la fermeture des milieux est préjudiciable à de nombreuses espèces d'oiseaux ayant permis la désignation de la ZPS. De plus, d'autres menaces pèsent sur les oiseaux et notamment les collisions avec les lignes électriques, les câbles et les véhicules. Les dérangements en période de reproduction sont également une source de nuisance préjudiciable aux oiseaux, en particulier ceux ayant permis la désignation de la ZPS.

Groupe considéré	Espèce	Interactions habitats/espèces	Présence		Statuts de protection	Liste rouge France	Liste rouge LR	Enjeu local de conservation	Importance de la zone d'étude pour la population	Enjeu Zone d'Etude
			Zone d'étude	Zone d'emprise						
	Noctule de Leisler (<i>Nyctalus leisleri</i>)	Forêt, lisières transit, alimentation, gîtes potentiels	Avérée		PN, DH4, BE2, BO2	NT	-	Modéré	Faible	Faible

3.1. Espèces Natura 2000 listées au DOCOB de la ZPS FR9112033 « Garrigues de Lussan »

Espèce	Statut biologique et effectifs sur la ZPS FR9112033 "Garrigues de Lussan"	Évaluation du site				DO1 - EMR - FSD ZPS FR9112033	Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude
		Population	Conservation	Isolement	Globale			
Blongios nain (<i>Ixobrychus minutus</i>)	Migration et nidification (0-1p)	C	C	A	C	DO1	107	-
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	Présente	C	B	B	B	DO1	306	-
Grande aigrette (<i>Casmerodius albus</i>)	Présente	C	B	B	B	DO1	246	-
Grue cendrée (<i>Grus grus</i>)	Présente	D				DO1	166	-
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	Nidification (15-30 p.)	C	B	C	B	DO1	321	-
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	Nidification (99-361 p.)	C	B	C	B	DO1	135	-
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	Présente	D	-	-	-	DO1	111	-
Aigle de Bonelli (<i>Aquila fasciata</i>)	Présente (0-1p.)	C	C	B	C	DO1	32	Potentielle
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	Nidification (10-20 p.)	C	B	C	A	DO1	140	-
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	Migration et nidification (212-403 p.)	C	B	C	B	DO1	186	Avérée
Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	Présente	D				DO1	229	Avérée
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	Présente	D				DO1	151	-
Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	Migration et nidification (15-30 p.)	C	B	C	B	DO1	241	Avérée
Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)	Présente	D	-	-	-	DO1	335	-
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	Migration et hivernage (10-20 p.)	C	B	B	B	DO1	386	-
Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	Migration et nidification (10-30 p.)	C	B	C	B	DO1	215	Avérée
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	Nidification (1-5 p.)	C	C	B	C	DO1	112	-
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	Présente	C	C	A	C	DO1	15	-
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	Présente (5-15)	D				DO1	185	-
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	Nidification (0-2 p.)	C	C	A	C	DO1	377	-
Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	Présente	C	C	C	C	DO1	61	-
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	Présente	D				DO1	26	-
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	Présente	C	C	B	C	DO1	334	-
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Nidification (1506-2224 p.)	C	B	C	A	DO1	260	Avérée
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	Nidification (20-50 p.)	C	B	C	A	DO1	390	Avérée

Espèce	Statut biologique et effectifs sur la ZPS FR9112033 "Garrigues de Lussan"	Évaluation du site				DO1 - EMR - FSD ZPS FR9112033	Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude
		Population	Conservation	Isolement	Globale			
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	Hivernage (2-10p)	D	-	-	-	DO1	289	-
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	Migration et nidification (1 p.)	C	C	B	B	DO1	47	Potentielle
Balazard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	Présente	D				DO1	205	-
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	Migration et nidification (5-15 p.)	C	C	C	B	DO1	376	Avérée
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	Nidification (207-1500 p.)	C	B	C	B	DO1	125	-
Outarde canepetière (<i>Tetrax tetrax</i>)	Migration et nidification (0-2 p.)	C	C	B	C	DO1	52	-
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	Migration et nidification (4-8 p.)	C	B	B	B	DO1	46	-
Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>)	Présente (0-1)	D				DO1	78	-

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative
Statut dans le site Natura 2000	
DO1	Espèce inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux
EMR	Espèce migratrice régulière

3.2. Autres espèces importantes d'oiseaux listées au FSD de la ZPS FR9112033 « Garrigues de Lussan »

Aucune autre espèce d'oiseau à enjeu n'est inscrite au sein du FSD du site Natura 2000 ZPS FR9112033 « Garrigues de Lussan ».

4. PRESENTATION DE LA ZSC FR9102003 « LE VALAT DE SOLAN » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 01/12/2020

Surface : 58 ha

Dates de désignation : 31/03/2006 (pSIC), 19/07/2006 (SIC) et 22/12/2014 (ZSC)

Mise à jour : 15/06/2017

État du DOCOB : Le Document d'Objectif (DOCOB) a été rédigé en 2009

Description du site :

Le Valat de Solan est localisé au nord-est d'Uzès, sur la commune de la Bastide d'Engras. Le ruisseau qui y prend naissance fait partie du bassin versant de la Cèze. Le domaine, propriété d'une association religieuse, fait l'objet d'une exploitation agricole reposant sur les principes de l'agriculture biologique.

Le domaine de Solan est situé à une altitude comprise entre 168m et 238 m, sur le contrefort oriental du massif cristallin des Cévennes et sur le flanc nord de la vallée de la Tave. Le domaine est soumis à un climat de type méditerranéen avec une influence de type continental. La diversité des roches mères et des sols est importante (calcaire, grès, marnes, sables, argiles).

Le domaine de Solan présente une intéressante diversité d'habitats naturels sur une superficie réduite :

- le cours d'eau du valat de Solan et ses sources ;
- une prairie humide à hautes herbes ;
- des formations végétales liées au cours d'eau et ses sources :
- une cariçaie tourbeuse,
- une forêt mixte à Aulnes glutineux, peupliers, saules et Frênes oxyphylles de type ripisylve méditerranéenne ;
- une pelouse sèche à Orchidées ;
- une forêt de type " chênaie verte " à Doradilles des ânes, sous-type de la chênaie verte méditerranéenne sur substrats à caractère acide

Il abrite également plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt patrimonial.

Aucune menace n'a été identifiée à court terme sur les habitats et les espèces du site.

Les objectifs de conservation proposés dans le DOCOB sont de deux types :

- des objectifs généraux : ce sont des objectifs issus de l'analyse des enjeux de conservation du site et de leur hiérarchisation, leur atteinte peut nécessiter davantage que le temps de mise en œuvre du présent DOCOB ;
- des objectifs opérationnels : ce sont des objectifs à mettre en œuvre pendant la durée du DOCOB pour espérer atteindre les objectifs généraux. Les objectifs opérationnels résultent de la confrontation entre objectifs à long terme et facteurs influençant l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire du site.

Deux objectifs de conservation sont transversaux :

- la non-intervention au sein des ripisylves,
- le maintien de la quantité et de la qualité de l'eau, cette dernière passant par le maintien de l'agriculture biologique, de l'enherbement des vignes, de l'entretien du système de drainage et des haies.

Ensuite, la conservation des milieux herbacés ouverts nécessite :

- la mise en place ou le maintien de pratiques agro-pastorales extensives, et l'élimination des rejets ligneux ;
- la compréhension du régime hydraulique de la parcelle dite de la fondrière où se situe la prairie humide à grandes herbes afin d'éviter sa dégradation voire sa disparition suite à son assèchement.

4.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9102003 « Le Valat de Solan »

4.1.1. Habitats naturels Natura 2000 (DH1)

Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux forestiers	Forêt de feuillus	92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	B
	Forêt mixte	9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	C
Milieux ouverts	Pelouse	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement surcalcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	B
Zones humides	Fossé Cours d'eau Prairie humide	3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp	B
		7220 - Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	B
		6420 - Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenio</i>	B

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente
B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative

4.1.2. Espèces Natura 2000 (DH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Invertébrés	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Sédentaire	D	Potentielle	Oui	Habitats favorables
	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Sédentaire	D	Potentielle	Oui	Habitats favorables
	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Sédentaire	B	Non potentielle	Non	Pas d'habitat aquatique au sein de la zone d'étude

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative

4.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9102003 « Le Valat de Solan »

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Flore	Orchis à fleurs lâches (<i>Anacamptis laxiflora</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat
	Orchis occitan (<i>Dactylorhiza occitanica</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat
	Fougère des marais (<i>Thelypteris palustris</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat
Amphibiens	Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Potentielle	Transit et reproduction possible, espèce connue localement

5. PRESENTATION DE LA ZSC FR9101402 « ETANGS ET MARES DE LA CAPELLE » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 01/12/2020

Surface : 314 ha

Dates de désignation : 28/02/2006 (pSIC), 19/07/2006 (SIC) et 22/12/2014 (ZSC)

Mise à jour : 16/05/2018

État du DOCOB : Le DOCOB a été finalisé en 2012.

Description :

L'étang de La Capelle est l'un des rares étangs naturels d'eau douce de cette étendue à l'intérieur des terres en région méditerranéenne française. Avec son réseau de mares périphériques, il constitue une relique des zones humides et marais intérieurs languedociens qui ont été asséchés ou drainés depuis le moyen âge. Les habitants de la commune prélevaient régulièrement l'argile qui tapisse le fond de l'étang pour amender leurs terres. Cette pratique ayant disparu depuis plusieurs décennies, l'étang se comble naturellement.

Le complexe constitué par l'étang de La Capelle et les mares voisines présente un grand intérêt du fait de la présence de l'ensemble du cortège des mares temporaires méditerranéennes (habitat d'intérêt communautaire prioritaire) ainsi que d'une bonne diversité d'amphibiens, dont le Triton crêté, le Crapaud calamite, le Pélobate cultripède (inscrits à l'annexe IV). Ce site abritait une station de *Lythrum thesioides*, la seule connue au niveau national, mais l'espèce n'a pas été revue depuis 2004.

Le comblement naturel de l'étang et l'absence de concertation dans la gestion de l'eau menacent à long terme la pérennité des habitats naturels et des habitats d'espèces de ce site. De même, l'absence de gestion des mares périphériques, du fait de l'ignorance de leur intérêt patrimonial, constitue une menace pour la conservation de la plus importante population de Triton crêté du Languedoc-Roussillon.

Pour le document d'objectifs Natura 2000, deux niveaux d'objectifs sont définis pour orienter la préservation de la biodiversité remarquable du site et sont présentés dans le tableau ci-après :

- Les objectifs de développement durable : ce sont des objectifs à long terme qui donnent une orientation globale aux actions ;
- Les objectifs opérationnels : ce sont des objectifs qui sont à viser dans les 6 années de mise en œuvre du présent document d'objectifs – 2012 2017. Ces objectifs découlent naturellement des objectifs de développement durable, ils sont assez précis et peuvent être atteints par la mise en œuvre d'une ou plusieurs mesures (actions). Chaque objectif de conservation est décliné en objectifs opérationnels, eux-mêmes seront déclinés en mesures de gestion dans le document d'objectifs.

Objectifs de développement durable à long terme	Objectifs opérationnels à 6 ans
A - Maintien et amélioration des mares en condition favorable au Triton crêté, Characées et Grands potamots	A.1 - Eviter le comblement ou la dégradation de la zone en eau des mares
	A.2 - Lutter contre l'embroussaillage périphérique des mares
	A.3 - Identifier des modalités de limitation des Ecrevisses rouges de Louisiane
B - Maintien et amélioration des conditions favorables aux gazons amphibies méditerranéens	B.1 - Maintenir le fonctionnement hydraulique naturel (inondation - assec)
	B.2 - Limiter le développement des espèces herbacées colonisatrices
	B.3 - Limiter le développement des espèces ligneuses, principalement jeunes saules
	B.4 - Orienter les pratiques agricoles sur les parcelles du pourtour de l'étang de la Capelle
	B.5 - Limiter le développement des plantes exotiques envahissantes – notamment l'Ambrosie à feuilles d'Armoise
C - Maintien des milieux boisés diversifiés en chênaie et en saulaie	C.1 - Favoriser, localement, la sénescence de peuplements arborés notamment pour le Lucane Cerf-volant et autres invertébrés saproxyliques
	C.2 - Conserver / Restaurer des forêts galeries de Saules (alignements d'arbres)

Objectifs de développement durable à long terme	Objectifs opérationnels à 6 ans
D - Compréhension et prise en compte des enjeux écologiques du site par les différents usagers du territoire	D.1 – Sensibiliser les différents usagers et publics du site (propriétaires fonciers, promeneurs, écoliers...) à la connaissance des enjeux de biodiversité du site et du document d'objectifs
E - Contribuer à une maîtrise foncière à vocation conservatoire	E.1 - Favoriser la création de réserves foncières par les communes afin de garantir sur ces espaces la réalisation d'activités compatibles voire favorables aux enjeux de biodiversité
F - Amélioration et actualisation des connaissances naturalistes et scientifiques des enjeux écologiques du site	F.1 - Améliorer et actualiser les connaissances sur la population de Triton crêté
	F.2 - Améliorer et actualiser les connaissances sur la population de <i>Lythrum thesioides</i> (une Salicaire) en particulier et les gazons amphibies méditerranéens en général
	F.3 - Améliorer et actualiser les connaissances sur le fonctionnement hydrologique de l'étang
	F.4 - Améliorer et actualiser les connaissances la Cordulie à corps fin (une libellule)
	F.5 Améliorer les connaissances sur les végétations aquatiques remarquables de Characées et de grands potamots
	F.6 - Améliorer et actualiser les connaissances sur la population d'Ecrevisses rouge de Louisiane
	F.7 - Améliorer et actualiser les connaissances sur les reptiles
	F.8 - Suivre/évaluer l'effet des mesures de gestion mise en œuvre dans le cadre du DOCOB
	F.9 - Assurer l'animation et le suivi du site
C - Assurer l'animation et le suivi de réalisation du DOCOB	G.1 - Evaluer la mise en œuvre du Document d'objectifs
	G.2 – Assurer l'animation nécessaire à une mise en œuvre effective du DOCOB

5.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101402 « Etangs et mares de la Capelle »

5.1.1. Habitats naturels Natura 2000 (DH1)

Type d'habitat		Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux forestiers	forêt de feuillus forêt mixte	92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	C
		9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	B
Zones humides	cours d'eau étang prairie humide	3140 – Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp	C
		3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	C
		3170 – Mares temporaires méditerranéennes*	A

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente
B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative

5.1.2. Espèces Natura 2000 (DH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Invertébrés	Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>)	Sédentaire	C	Non potentielle	Non	Absence d'habitat favorable
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	Sédentaire	C	Potentielle	Oui	Habitats favorables
Amphibiens	Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>)	Sédentaire	C	Non potentielle	Non	Absence d'habitat favorable

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative

5.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101402 « Etangs et mares de la Capelle »

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Flore	Salicaire faux-thésium (<i>Lythrum thesioides</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
Amphibiens	Alyte accoucheur (<i>Alytes obstetricans</i>)	Potentielle	Habitats terrestre et aquatique favorables (petite lavogne à vocation cynégétique)
	Crapaud épineux (<i>Bufo spinosus</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
	Crapaud calamite (<i>Epidalea calamita</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
	Rainette méridionale (<i>Hyla meridionalis</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
	Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
	Grenouille rieuse (<i>Pelophylax ridibundus</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable
	Salamandre tachetée (<i>Salamandra salamandra</i>)	Non potentielle	Absence d'habitat favorable

6. PRESENTATION DE LA ZSC FR9101395 « LE GARDON ET SES GORGES » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 01/12/2020

Surface : 7 009 ha

Dates de désignation : 31/12/1998 (pSIC), 09/12/2016 (SIC) et 13/01/2017 (ZSC)

Mise à jour : 09/10/2015

État du DOCOB : Le Document d'Objectif (DOCOB) a été validé en 2009

Description du site :

Le Gardon a entaillé dans les calcaires durs de l'arrière-pays nîmois, des gorges profondes avec des falaises intéressantes pour l'avifaune, les chiroptères et la végétation chasmophytique. Bien que le niveau d'eau soit très variable au cours des saisons et que le Gardon puisse s'assécher sur une partie de son cours, il conserve un intérêt significatif pour certaines espèces de poissons. Toutefois, la présence de seuils à l'aval, dont tous ne sont pas encore équipés de passes à poissons, limite cet intérêt. De part et d'autres des gorges, le plateau calcaire accueille les habitats et les espèces caractéristiques des zones méditerranéennes chaudes.

La diversité des caractères morphologiques de ce site explique la diversité des habitats et des espèces qu'on peut y rencontrer. Outre les formations typiques des garrigues méditerranéennes, les ripisylves restent encore très intéressantes malgré les dégâts causés par les crues de 2002 et 2003, avec des variantes à Arbre de Judée remarquables. Elles permettent au Castor (*Castor fiber*) de trouver refuge et nourriture. Les nombreuses grottes permettent d'accueillir une bonne diversité de Chiroptères. Dans les gorges, se trouvent des formations de Chênes verts peu perturbées avec des espèces particulièrement rares (Cyclamen des Baléares). L'extension du site en 2006 a permis d'intégrer au périmètre plusieurs cavités naturelles de grand intérêt pour les Chiroptères, en particulier le gouffre des Espélugues à Dions, et la station de *Mannia triandra* découverte au pont Saint Nicolas. Elle permet également d'assurer une meilleure représentation des habitats forestiers, en particulier les boisements à Chêne vert, ainsi que des espaces agricoles périphériques qui participent pleinement à l'équilibre écologique de l'ensemble du site. L'extension du site de 2015 permet d'intégrer une grange située sur la commune de Dions, qui constitue un site de reproduction important pour le Murin à oreilles échancrées.

Les milieux de pelouses sont en voie de fermeture au profit des formations de garrigues. Des efforts importants sont cependant entrepris par les acteurs locaux pour limiter la fermeture des milieux, voire regagner des espaces favorables au pastoralisme. L'impact des crues et la fréquentation humaine le long des sentiers dans les ripisylves en bordure du Gardon constituent le problème majeur pour les gîtes à Castor susceptibles alors d'être emportés ou de s'effondrer. La disparition de la ripisylve et des formations arbustives (saulaies) sont une des causes d'un déficit alimentaire pour le Castor. Cette disparition peut avoir des causes naturelles, comme la crue catastrophique de septembre 2002 qui a eu un impact considérable sur la végétation rivulaire et par voie de conséquence sur les populations de castors qui, bien qu'ayant relativement bien résisté à la puissance des eaux, rencontrent aujourd'hui des difficultés à trouver des habitats favorables. La conservation en bon état du réseau de gîtes actuels favorables aux chauves-souris est un enjeu fondamental pour ce site. Le dérangement des colonies de reproduction ou d'hibernation et la dégradation de leur biotope constituent les risques premiers susceptibles de porter atteinte à l'état de conservation des espèces de chiroptères sur ce site.

Les principaux objectifs de conservation de la ZSC FR9101395 « Le Gardon et ses gorges » sont présentés dans le tableau ci-après. Ce dernier est issu du Document d'Objectifs de ce site Natura 2000, disponible sur internet (<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>).

CODE	NATURE	OBJECTIF PRINCIPAL
Castor		
CAS1	capacité d'accueil	Maintenir et améliorer la capacité d'accueil offerte par les berges meubles de la ripisylve, dans les secteurs les moins affectés par la crue de septembre 2002, pour l'établissement des gîtes
CAS2	ressource alimentaire	Maintenir la qualité de la ressource alimentaire offerte par les berges meubles de la ripisylve
CAS3	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi de l'espèce
Chiroptères		
CHI1	reproduction	Améliorer les conditions de quiétude à proximité et dans les gîtes en période d'hibernation et de reproduction
CHI2	capacité d'accueil	Restaurer les conditions d'habitat des chauves-souris
CHI3	ressource alimentaire	Augmenter la diversité et la superficie des territoires de chasse
CHI4	limitation des risques	Diminuer les risques d'empoisonnement des chauves souris dus à l'utilisation d'insecticides
CHI5	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi des espèces
Grand Capricorne		
CAP1	capacité d'accueil et suivi	Maintenir les forêts de chênes dans un état de conservation favorable à l'espèce
Poissons		
POI1	capacité d'accueil	Assurer une bonne qualité des eaux
POI2	capacité d'accueil	Préserver la ressource en eau du karst
POI3	capacité d'accueil	Assurer la libre circulation des poissons
POI4	capacité d'accueil	Préserver le substrat de la rivière de toute intervention susceptible de le déstabiliser
POI5	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi des espèces
Pelouses ouest méditerranéennes		
POM1	maintien	Contrôler l'encombrement arbustif et le maintien de la richesse du milieu par une structure en mosaïque de l'habitat
POM2	biodiversité	Limiter les risques d'incendie entraînant une perte de la diversité biologique globale du Site
POM3	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi de l'habitat
Forêts galeries		
RIP1	maintien	Améliorer la capacité de résistance des talus de berges aux différentes formes d'érosion
RIP2	pratiques sylvicoles	Améliorer la stabilité des formations forestières vis à vis des contraintes hydrauliques en modifiant leur structure spatiale
RIP3	biodiversité	Maîtriser l'envahissement des espèces exotiques
RIP4	limitation des risques	Limiter les impacts négatifs causés par les actions anthropiques
RIP5	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi de l'habitat
Forêts de Chêne vert		
CHV1	maintien	Maintenir la potentialité de régénération de l'habitat
CHV2	biodiversité	Améliorer la diversité écologique des formations forestières en favorisant des structures autres que le taillis simple (notamment futaie sur souche)
CHV3	limitation des risques	Améliorer la capacité de résistance des formations de taillis dense aux incendies de forêt
CHV4	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi de l'habitat
Fourrés sclérophylles (matorrals)		
MAT1	maintien	Maintenir l'habitat dans un bon état de conservation
Habitats d'eaux douces		
EAD1	maintien	Veiller au maintien de la dynamique naturelle du cours d'eau dont dépendent fortement ces habitats
Grottes non exploitées par le tourisme		
GRO1	maintien	Contenir la fréquentation abusive dans cet habitat surtout lorsqu'il abrite des colonies de chauves-souris
Habitats rocheux		
ROC1	maintien	Maintenir l'habitat dans un bon état de conservation

6.1. Habitats naturels et espèces Natura 2000 listés au FSD de la ZSC FR9101395 « Le Gardon et ses gorges »

6.1.1. Habitats naturels Natura 2000 (DH1)

Type d'habitat	Code - Nom de l'habitat	Représentativité
Milieux rocheux	5110 - Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	B
	8130 - Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	B
	8210 - Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	A

Type d'habitat	Code - Nom de l'habitat	Représentativité	
	8310 - Grottes non exploitées par le tourisme	B	
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	92A0 - Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> 9340 - Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	C A
	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : mattoral	5210 - Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. 6220 - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietea</i> *	B C
Zones humides	fossé cours d'eau étang	3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	B
		3280 - Rivières permanentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i> avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	B

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende :

REPRESENTATIVITE	
A	Excellente
B	Bonne
C	Significative
D	Présence non significative

6.1.2. Espèces Natura 2000 (DH2)

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Flore	Grimaldie rupestre (<i>Mannia triandra</i> (Scop.) Grolle)	Sédentaire	A	Non potentielle	Non	Absence d'habitat
Insectes	Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	Sédentaire	C	Potentielle	Non	Habitats trop éloignés
Poissons	Toxostome (<i>Parachondrostoma toxostoma</i>)	Sédentaire	C	Non potentielle	Non	Pas d'habitat aquatique au sein de la zone d'étude
	Blageon (<i>Telestes souffia</i>)	Sédentaire	C	Non potentielle	Non	Pas d'habitat aquatique au sein de la zone d'étude
Mammifères	Castor d'Europe (<i>Castor fiber</i>)	Sédentaire	C	Non potentielle	Non	Pas d'habitat aquatique au sein de la zone d'étude
	Minioptère de Schreibers	Hivernage, reproduction,	C	Avérée	Oui	En transit et potentielle en

Groupe biologique	Nom	Statut biologique et effectif dans la ZSC	Population	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Lien intra-populationnel	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
	(<i>Miniopterus schreibersii</i>)	concentration				chasse sur la zone d'étude
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Hivernage	C	Potentielle	Oui	Possible en chasse et transit sur la zone d'étude
	Murin de Capaccini (<i>Myotis Capaccinii</i>)	Hivernage, reproduction, concentration	C	Potentielle	Oui	En transit sur la zone d'étude
	Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Reproduction	B	Avérée	Oui	En transit et potentielle en chasse sur la zone d'étude
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Hivernage, reproduction	C	Potentielle	Oui	Possible en chasse et transit sur la zone d'étude
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	Hivernage, reproduction, concentration	C	Potentielle	Oui	Possible en chasse et transit sur la zone d'étude
	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Hivernage, reproduction, concentration	C	Potentielle	Oui	Possible en chasse et transit sur la zone d'étude
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Hivernage	C	Potentielle	Oui	Possible en chasse et transit sur la zone d'étude

Légende :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100 ≥ p > 15 %
B	15 ≥ p > 2 %
C	2 ≥ p > 0 %
D	Non significative

6.2. Autres espèces importantes de faune et de flore listées au FSD de la ZSC FR9101395 « Le Gardon et ses gorges »

Ces espèces sont mentionnées dans le FSD du site Natura 2000 FR9101395 "Le Gardon et ses gorges". N'ayant pas justifié la désignation de ce site Natura 2000 (non inscrites à l'arrêté ministériel de création du site Natura 2000), ces espèces ne sont mentionnées ici qu'à titre indicatif et ne feront pas l'objet de l'évaluation des incidences.

Groupe biologique	Nom	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce, etc.)
Insectes	Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>)	Potentielle	Les zones plus ouvertes de type garrigue semi-ouverte et pelouses sont favorables à l'espèce
Reptiles	Lézard ocellé (<i>Timon lepidus</i>)	Absent	Absence de gîtes et d'habitat favorable. Milieux trop fermés
Mammifères	Molosse de Cestoni (<i>Tadarida teniotis</i>)	Absent	Non potentiel (seulement présence ponctuelle en transit)

7. PRESENTATION DE LA ZPS FR9110081 « GORGES DU GARDON » ET APPROCHE FONCTIONNELLE ENTRE LE SITE NATURA 2000 ET LA ZONE D'ETUDE

Consultation du FSD sur le site de l'INPN le : 01/12/2020

Surface : 7 024 ha

Dates de désignation : 13/06/2006

Mise à jour : 30/06/2006

État du DOCOB : Le Document d'Objectif (DOCOB) a été validé en 2009

Description du site :

Le Gardon a entaillé dans les calcaires durs de l'arrière-pays nîmois de profondes gorges bordées de falaises intéressantes pour l'avifaune rupestre mais aussi pour les chiroptères.

Dans le cours supérieur des gorges, le Gardon s'assèche en été, mais il reste toujours en eau en aval. La ripisylve était de belle qualité mais les inondations catastrophiques de septembre 2002 ont causé d'importants dégâts à cette dernière. La ZPS se développe également sur les plateaux calcaires qui entourent les gorges. On y rencontre des garrigues dont la colonisation par le Chêne kermès progresse depuis la disparition des troupeaux, ainsi que de belles formations de Chêne vert. Les gorges et ses abords ont fait l'objet d'une protection au titre des sites remarquables, incluant le site du Pont du Gard. Le périmètre de la ZPS est étendu en 2006, en cohérence avec le projet d'extension de la protection au titre des sites, pour intégrer au mieux les espaces périphériques aux gorges, incluant ainsi des garrigues plus ou moins fermées et des zones de culture qui améliorent la représentativité des milieux utilisés par les oiseaux.

La ZPS abrite trois espèces de rapaces remarquables : l'Aigle de Bonelli, le Circaète Jean-le-Blanc et le Vautour percnoptère. Le Busard cendré, le Grand-duc d'Europe, ainsi que la plupart des passereaux des garrigues méditerranéennes se rencontrent dans le massif. L'extension du site en 2006 permet d'intégrer le site de nidification d'un nouveau couple d'Aigle de Bonelli installé en 2005 et d'améliorer la représentativité des territoires de chasse de ces rapaces.

Peu de menaces directes sur les habitats. Le programme LIFE "gestion intégrée de la chênaie verte méditerranéenne" a permis de gérer efficacement les dérangements liés à la fréquentation et à la pratique de l'escalade.

N.B. : Les colonnes « évaluation du site » sont non renseignées dans le FSD pour le Martin-pêcheur d'Europe.

Les principaux objectifs de conservation de la ZPS FR9110081 « Gorges du Gardon » sont présentés dans le tableau ci-après. Ce dernier est issu du Document d'Objectifs de ce site Natura 2000, disponible sur internet (<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>).

CODE	NATURE	OBJECTIF PRINCIPAL
Avifaune		
AVI1	reproduction	Renforcer les conditions de quiétude en période de nidification
AVI2	ressource alimentaire	Améliorer la disponibilité de la ressource alimentaire dans et à proximité des territoires vitaux des rapaces
AVI3	capacité d'accueil	Restaurer les conditions d'habitat favorables aux espèces inféodées aux milieux ouverts
AVI4	limitation des risques	Eviter les risques d'électrocution sur les lignes à moyenne tension situées sur les lignes de crête en dehors du Site Natura 2000
AVI5	connaissance et suivi	Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi des espèces

Le DOCOB détaille chaque objectif de conservation de la manière suivante :

- Objectif relatif à la reproduction des espèces

► Renforcer les conditions de quiétude en période de nidification

- Eviter toute intervention sur les milieux susceptible de nuire aux espèces de l'avifaune durant les périodes de nidification dans les zones déterminées comme stratégiques pour les espèces

- Renforcer les actions de surveillance humaine à proximité des aires de nidification

- Limiter la visibilité des secteurs fréquentés depuis les aires de nidification
- Supprimer les sentiers sauvages accédant aux aires des rapaces et baliser les nouveaux sentiers de façon plus visible
- Limiter l'accès des véhicules à moteurs de tous types sur le plateau des gorges du Gardon (sauf ayant droits)
- Contrôler l'extension des voies d'escalade
- Réaliser une extension ciblée de l'Arrêté de Protection de Biotope n°3001
- Limiter l'impact du trafic aérien sur les espèces sensibles
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de formation « Grands rapaces et biodiversité » à destination des pratiquants de sport de nature

- Objectif relatif à la ressource alimentaire des rapaces

► Améliorer la disponibilité de la ressource alimentaire dans et à proximité des territoires vitaux des rapaces

- Aménager des placettes d'alimentation pour le Vautour percnoptère
- Assurer la gestion et le suivi des placettes d'alimentation
- Restaurer les milieux ouverts pour augmenter la superficie des territoires de chasse et favoriser le développement des populations de petit gibier
- Favoriser le développement du petit gibier par une gestion intégrée des territoires de chasse

- Objectif relatif à la capacité d'accueil du milieu

► Restaurer les conditions d'habitat favorables aux espèces inféodées aux milieux ouverts

- Restaurer et entretenir les pelouses à graminées vivaces
- Restaurer et entretenir des mosaïques de milieux en complément de la restauration de grandes unités ouvertes : coexistence de pelouses avec des garrigues basses ou peu boisées
- Restaurer d'anciennes terres agricoles par une mise en culture

- Objectif relatif à la limitation des risques de mortalité

► Eviter les risques d'électrocution sur les lignes à moyenne tension situées sur les lignes de crête en dehors du Site Natura 2000

- Modifier les armements de poteaux électriques sur les lignes à moyenne tension

- Objectif relatif à la connaissance et au suivi des espèces

► Actualiser les données suite à l'agrandissement du Site et assurer le suivi des espèces

- Réaliser les inventaires complémentaires et la mise à jour des données concernant les différentes espèces
- Assurer le suivi des populations de grands rapaces (plan quinquennal de recensement, baguage, comptage et repérage de nouveaux oiseaux)

7.1. Espèces Natura 2000 listées au FSD de la ZPS FR9110081 « Gorges du Gardon »

Espèce	Statut biologique et effectifs sur la ZPS FR9110081 « Gorges du Gardon »	Évaluation du site				DO1 - EMR - FSD ZPS FR9110081	Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence avérée ou potentielle dans la zone d'étude
		Population	Conservation	Isolément	Globale			
Aigle botté (<i>Hieraetus pennatus</i>)	Étape migratoire (P).	D				DO1	111	-